

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU Erreur ! Aucune variable de document fournie.

17508 / 11600

ERREUR ! AUCUNE VARIABLE DE DOCUMENT FOURNIE.

La Métropole Aix-Marseille-Provence est engagée dans la réalisation de nombreuses réalisations au sein de ses territoires. Certains des investissements qui traduisent les politiques publiques métropolitaines peuvent faire l'objet d'un cofinancement de la part de partenaires institutionnels, consulaires, financiers, ou privés. Il importe en conséquence de solliciter, dans le cadre des dispositifs établis de subventionnement, leur participation.

Ainsi dans le cadre de l'opération « Marseille 13008 - Aménagement parking Bonne Brise », la Métropole envisage l'aménagement d'un parking public d'une contenance de 100 places environ sur un terrain d'une superficie de 4 600 m².

Compte tenu de la localisation de ce site, l'aménagement nécessitera notamment la réalisation de murs de soutènement, de rampes d'accès, ainsi que d'un bassin de rétention enterré pour 4 600 m² de surfaces imperméabilisées en bordure de mer.

Le coût du projet pouvant être subventionné s'élève à 1 100 000 euros HT.

L'opération visée n°2018100100, a été créée pour un montant initial de 1 300 000,00 euros TTC par délibération n°VOI 007-3376/17/CM du Conseil de la Métropole Aix-Marseille Provence en date du 14 décembre 2017.

La présente délibération vise à approuver la demande de subvention auprès de tout organisme susceptible d'apporter sa contribution financière, et à signer tous les documents y afférents.